Les Echos d'Yvetot

Bulletin d'information de la ville d'Yvetot

LUMIERES AU FAY

YVETOT

Samedi 30 Juin 2012

A partir de 15 H

Programme
complet dans ce numéro

N° 18 - Juin 2012

www.yvetot.fr

Edito de Monsieur le Maire

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Les aménagements du « cœur de ville » sont à présent achevés ; s'inscrivant dans la volonté municipale de faire de ce « cœur de ville » un espace de commerce et de convivialité, ils apportent une nouvelle dynamique au centre-ville.

Pour ces deux chantiers, un suivi efficace des travaux a été assuré au quotidien par les élus, avec l'appui des services ; cela a permis de constater, à la suite d'une expertise, que les matériaux utilisés pour la voirie sur l'axe Camille Saint-Saëns, de même que les procédés de pose, n'étaient pas conformes au marché conclu. L'entreprise concernée a dû reprendre totalement les enrobés de voirie, avec les marquages au sol et les passages piétons, cela entièrement à ses frais.

N'en déplaise à ceux qui trouvent que les choses n'avancent pas assez vite, les projets ne manquent pas, et les réalisations suivent leur cours. Par exemple, le conseil municipal a récemment voté le lancement de la procédure de concours pour l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre relative à la construction d'une salle polyvalente qui viendra remplacer la salle du « Vieux-Moulin ». Cette réalisation d'envergure, avec la maison de quartier, le bassin de rétention, et à court terme un parc urbain, viendra apporter la dernière touche à la rénovation du quartier « Briqueterie-Rétimare ».

Depuis plusieurs mois, nous avons souhaité ouvrir la réflexion concernant l'offre de soins sur le territoire, auprès de l'ARS et de tous les acteurs de santé concernés. L'ARS nous a confié le pilotage du projet. En vue de l'amélioration de cette offre et d'une meilleure prise en charge des patients, la ville d'YVETOT participe actuellement, avec les différents partenaires de santé du territoire, à la mise en place d'un Pôle de santé.

Réunir sur un même site géographique les activités d'hospitalisation et de soins de plusieurs établissements de santé, de statut public comme privé, permettra en effet d'établir des complémentarités, et une utilisation commune ou partagée des mêmes équipements. C'est là un enjeu de poids pour notre commune et notre canton, qui viendra conforter la place d'YVETOT au centre de notre territoire.

Je compte sur la majorité issue des dernières élections pour aider ces projets à voir le jour dans les meilleures conditions, et redonner confiance aux collectivités territoriales, qui n'ont que trop longtemps souffert de la baisse des subventions et des dotations. En réalisant des investissements aussi importants, notre commune se met au service de l'emploi et de la croissance. Elle contribue à l'effort de redressement, tout en maintenant auprès de nos concitoyens un service public de qualité.

A toutes et à tous, je souhaite de bonnes vacances faites de détente, de découvertes et de rencontres enrichissantes.

Très cordialement,

Emile CANU
Mairie d'YVETOT
Conseiller général de Seine-Maritime

Sommaire

3 Actualités

Travaux 4 - 5

6 - 7 Sports

Environnement 8 - 9

10 Sécurité - TV numérique

Dossier Lumières au Fay 11 - 13

14 Fête de la musique

Résultats élection présidentielle 15

16 - 17 Retour en images

CCAS 18 - 19

20 Patrimoine

Agenda 21

22 Etat civil

Expression libre 23

Les Echos d'Yvetot, Mairie d'Yvetot, BP 219, 76196 Yvetot Cedex. Tél : 02 32 70 44 70 / Fax : 02 32 70 44 71 / Courriel : mairie@yvetot.fr / Internet : www.yvetot.fr
Directeur de la publication : Emile CANU. Rédacteur en chef : Alain CANAC. Photos-Rédaction-Conception : Comité de rédaction/Service Communication
Dépôt légal en cours. Impression : ETC Inn, ZAC de Sainte-Marie-des-Champ. Tirage : 6 500 exemplaires. Distribution gratuite : Mairie d'Yvetot
Des remarques, des suggestions ? Contacter le Service Communication : josephine.pichon@yvetot.fr. Tél : 02 32 70 44 70
Pour consulter les derniers Echos d'Yvetot et les anciens numéros : le site internet de la ville www.yvetot.fr

Atoumod'
un nouveau service d'information pour vos déplacements en Haute-Normandie

Pour la première fois en France, toutes les Autorités Organisatrices en charge des Transports d'une même région s'unissent pour offrir une plate-forme d'information commune détaillant l'ensemble des possibilités de trajets, en transports collectifs, partout en Haute-Normandie.
Le réseau de transport de la ville d'Yvetot « Vikibus » fait partie de cette nouvelle offre.

Ce nouveau service s'inscrit dans le cadre d'*Atoumod'*, une démarche initiée et pilotée par la Région dont le but est de développer l'intermodalité dans les transports. A terme, les usagers pourront se déplacer partout, quel que soit le mode de transport (trains, bus, vélos, cars...) en Haute-Normandie munis d'une carte à puce unique : la carte *Atoumod'*.

Dans le but de faciliter la vie des usagers des transports en commun en Haute-Normandie, un service d'information multimodal (SIM) vient d'être mis en ligne sur ***www.atoumod.fr***
Il vous permet de **calculer vos itinéraires** sur l'ensemble du réseau, de vous **renseigner sur les horaires** et de **connaître en temps réel les éventuelles perturbations.**
La carte à puce *Atoumod'*est actuellement testée sur le réseau ferré régional. A partir du mois de mai, son utilisation sera étendue à la ligne de bus Région Rouen/Pont-Audemer puis, au fil des mois, à tout le réseau haut-normand.
La carte Atoumod' est attendue sur Yvetot au dernier trimestre 2012.

En pratique

Vous pouvez, dès à présent, calculer votre itinéraire au départ d'Yvetot.
L'itinéraire le plus adapté vous sera proposé.
Vous pourrez également connaître votre empreinte écologique : bilan CO2.

Rendez-vous sur : www.atoumod.fr, rubrique itinéraire

Version optimisée pour les smartphones.

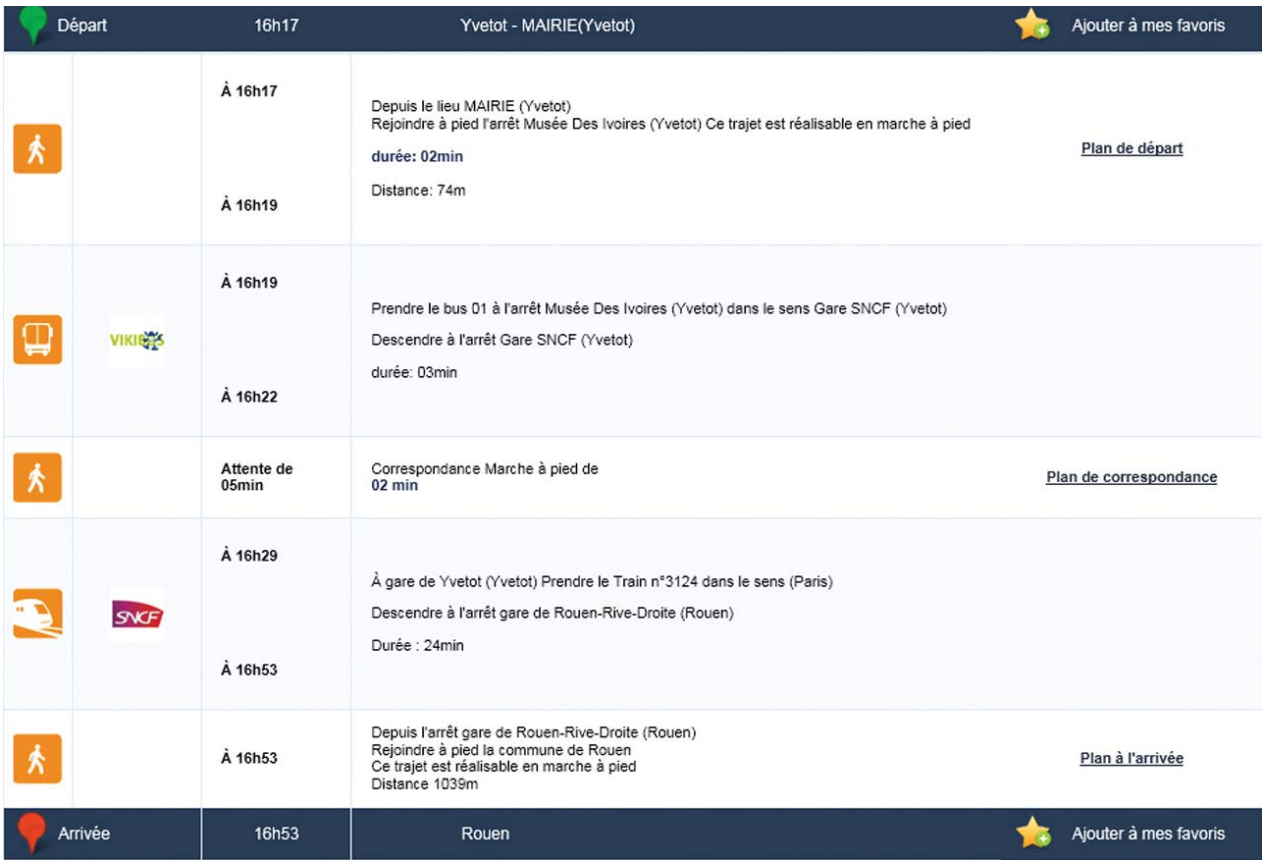
Départ
16h17
Yvetot - MAIRIE(Yvetot)
Ajouter à mes favoris
À 16h17
Depuis le lieu MAIRIE (Yvetot)
Rejoindre à pied l'arrêt Musée Des Ivoires (Yvetot) Ce trajet est réalisable en marche à pied
durée: 02min
Distance: 74m
Plan de départ
À 16h19
À 16h19
Prendre le bus 01 à l'arrêt Musée Des Ivoires (Yvetot) dans le sens Gare SNCF (Yvetot)
Descendre à l'arrêt Gare SNCF (Yvetot)
durée: 03min
À 16h22
Attente de 05min
Correspondance Marche à pied de 02 min
Plan de correspondance
À 16h29
À gare de Yvetot (Yvetot) Prendre le Train n°3124 dans le sens (Paris)
Descendre à l'arrêt gare de Rouen-Rive-Droite (Rouen)
Durée : 24min
À 16h53
À 16h53
Depuis l'arrêt gare de Rouen-Rive-Droite (Rouen)
Rejoindre à pied la commune de Rouen
Ce trajet est réalisable en marche à pied
Distance 1039m
Plan à l'arrivée
Arrivée
16h53
Rouen
Ajouter à mes favoris

« Un rythme soutenu »

« Le 2e trimestre a été mis à profit pour préparer les programmes de travaux, et les différents marchés publics :

Voirie et trottoirs
- Réfection, entretien.
- Programmation de remplacement des tampons (150).
- Parking de la Gare.

Eclairage public
- Rénovation, remplacement des lampes et économiseurs d'énergie.

Préau Jean Prévost livré en juin 2012

Extension du cimetière
Début juillet commencement des travaux.

Bassins de rétention de Rétimare
Nécessité de sécurité, prévention contre le risque d'inondation. Début des travaux à l'automne.

Remplacement des branchements plomb
(bilan : 142 en 2010. 139 en 2011. 20 actuellement 2012).

Fleurissement
Depuis quelques semaines, nos services travaillent à l'embellissement de notre ville.

La 2e partie de la façade de l'école Cottard

Comme vous pouvez le constater l'année 2012 sera menée avec un rythme soutenu. »

« La vérité ne se nourrit pas de démagogie, elle se forge sur les réalisations constatées. »

Francis Alabert, Maire-Adjoint
chargé des Travaux, de l'Urbanisme,
de la Rénovation des quartiers & du Logement

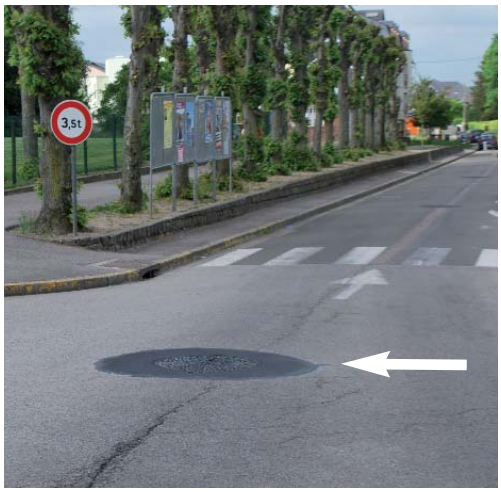

Tampons rue des Chouquettes

Rue de la Gare, en face du parking actuel

Emplacement du futur parking de la Gare

Préau de l'école Jean Prévost

Remplacement des branchements plomb

Imagine ton parc !

La ville d'Yvetot organise un **concours de dessins** à destination des enfants yvetotais (de 6 à 16 ans). Chaque enfant est invité à dessiner ce qu'il imagine du futur parc urbain (voir page 5).
Le support (A3) est à venir retirer en Mairie auprès du service Communication et Démocratie de proximité dès le 15 juin. L'enfant devra être obligatoirement accompagné d'un adulte.
Les trois meilleurs dessins seront récompensés lors de « *Rétimare en Fête* ».

Règlement du concours consultable à la Mairie et sur le site Internet de la ville.

Quartier Briqueterie Rétimare
Projet de Parc urbain

Démocratie participative - Questionnaire

La ville d'Yvetot prévoit l'aménagement d'un parc urbain en 2013. Ce parc sera destiné à améliorer votre cadre de vie et plus particulièrement celui des habitants du quartier Briqueterie/ Rétimare.
Afin de répondre au mieux à vos attentes et besoins, la ville d'Yvetot souhaite vous consulter.

Ce questionnaire est anonyme et individuel.
Une fois rempli, il est à déposer aux accueils de la Mairie, du Service Jeunesse (rue des Petits Bézots) ou du Centre social Saint-Exupéry (urnes dédiées).
Date limite de réponse : 1er juillet 2012

Une synthèse de vos souhaits et avis sera élaborée par les services de la Ville et vous sera présentée à la rentrée, au cours d'une réunion publique. Cette synthèse sera également consultable sur le site de la ville.

Merci de votre participation.

Vous êtes :
- [ ] Un homme
- [ ] Une femme

Votre âge :

Votre quartier : Centre-Ville [ ] Briqueterie/Rétimare [ ] Réfigny/Closerie des Monts [ ]
Gare/Fay [ ] Couvent/Champ de Courses [ ] Clos d'Yvetot/Fort Rouge [ ]

Quels aménagements de plein-air imaginez-vous pour ce parc ?
Classer par **ordre de préférence** en allant de 1 (Je souhaite vivement cet aménagement) à 7 (je ne souhaite pas cet aménagement). Attention, toutes les propositions ne pourront pas être retenues.

- [ ] Jeux de balles/ballons (football, tennis, badminton…) sur un espace engazonné ouvert
- [ ] Tables de tennis de table, jeux d'échecs et de dames géants
- [ ] Terrain de pétanque
- [ ] Jeux pour enfants : balançoires, toboggans…
- [ ] Un jardin permettant de se promener avec de nombreux arbres, arbustes et d'importantes surfaces fleuries diminuant l'espace engazonné
- [ ] Une petite mare peu profonde avec développement de végétations typiques de milieux humides et présence de poissons
- [ ] Tables de pique-nique en bois

Autres suggestions
……
……
……
……

18e Jeux Sportifs de l'Union Nationale du Sport Scolaire

Le 18 avril dernier, la Ville a accueilli les 18e Jeux Sportifs de l'**Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS).** Plus de 1 000 lycéens se sont ainsi retrouvés à Yvetot pour partager leur passion du sport. Les professeurs d'éducation physique et sportive du Lycée Queneau et du Lycée Agricole ont contribué au succès de cette manifestation.

28e édition du Tour du Pays de Caux samedi 19 mai

Retour en images

L'association sportive du mois !

La randonnée à vélo ou à VTT : sport plaisir pour tous !

Activité sportive en vogue, le cyclotourisme regroupe toutes les formes de pratique du vélo sans compétition.
Sur routes et/ou sur chemins, la palette d'activités est riche et complète : sportives, contemplatives, familiales ou axées vers les jeunes. Les propositions de pratique en club sont variées.
Les randonnées privilégient les instants de partage, de convivialité et de plaisir qui constituent les valeurs fortes de notre mouvement. Plus qu'un sport, la randonnée à vélo est un art de vivre !
Le vélo, c'est bon pour la santé ! Existe-t-il un moyen plus agréable d'entretenir son corps que de rouler tranquillement à la découverte des paysages ? Pédaler d'un rythme régulier améliore efficacement le fonctionnement du cœur, des poumons, des muscles. Au fur et à mesure des jours, le geste du pédalage devient plus économique tout en étant plus efficace, ainsi notre organisme résiste mieux à la fatigue.
Pour bénéficier de ces bienfaits, il suffit de sortir régulièrement une à deux fois par semaine.
Notre club cyclotouriste est là pour vous inciter à la régularité.

Les bonnes raisons d'adhérer au club Cyclotouriste d'Yvetot

- Intégrer un groupe d'amis afin d'éviter l'isolement.
- Bénéficier de conseils pour progresser et se faire plaisir.
- Pouvoir rouler régulièrement sur des parcours adaptés au niveau de chacun.
- Entretenir sa motivation avec des objectifs à atteindre, tout en gardant sa liberté de pratique.
- Bénéficier de tarifs préférentiels grâce aux partenaires du *« club avantage Fédération Française de Cyclotourisme (FFCT) »*.
- Partager sa passion, notamment les enfants dans les écoles de cyclotourisme.
- Progresser en participant aux formations FFCT accessibles aux licenciés.
- Bénéficier des tarifs privilégiés dans les 4 500 événements organisés par les clubs cyclotouristes.
- Bénéficier de l'accès aux installations sportives municipales (club house, local…).

Contact club :
06 82 33 83 15
Présidente :
Françoise Follin

Rejoignez le club Cyclotouriste d'Yvetot !
Bénéficier de 3 sorties gratuites consécutives pour tester l'ambiance du club.

Vous souhaitez mettre en avant votre association sportive ?
Contactez le service Communication de la Ville :
02 32 70 44 70 - josephine.pichon@yvetot.fr

Les sportifs du Full Contact yvetotais à l'honneur

Samedi 7 avril salle Pierre de Coubertin à Barentin, Allan Bérubé a remporté la ceinture Nationale *« Espoir »*, à l'unanimité des trois juges, face à Jimmy Morel de Pont-Audemer, classé numéro 1 national de la Catégorie, à l'issue d'un combat très rude disputé en 4 rounds de 2 minutes.
Le travail de préparation, basé sur la vitesse et l'organisation défensive, effectué en salle depuis 3 mois, a donc été payant.

Brice Duval, Junior - 81 kg, surclassé senior pour l'occasion, a remporté son combat d'encadrement, à l'unanimité des trois juges, contre un adversaire du team ASPEEL de Roubaix.

Les 2 et 3 juin dernier, Driss Ouzaid, Brice Duval et Allan Bérubé, les trois Wallabies qualifiés lors du dernier championnat de Normandie du 31 mars à Yvetot, reviennent chacun Médaille d'Or dans leur catégorie respective.
- Driss Ouzaid : champion de France cadet précombat, en - 63,5 kg.
- Brice Duval : champion de France Junior, en - 81 kg.
- Allan Bérubé : champion de France Senior C, en - 67 kg.

Avec ces titres, ces trois fulleurs confirment les bons résultats obtenus tout au long de la saison.

Toutes nos félicitations aux jeunes Wallabies d'Yvetot !

Les pesticides
apprenons à nous en passer
Traiter exagérément et sans précaution son jardin avec des pesticides, au-delà de constituer une atteinte à l'environnement, c'est risquer de mettre en contact des personnes, notamment des enfants ou des animaux domestiques, avec des produits potentiellement dangereux pour leur santé.
Jardiner responsable c'est jardiner autrement, c'est observer, comprendre, c'est aussi...
Repenser l'aménagement de son jardin
Privilégier les pratiques manuelles
Utiliser les prédateurs naturels
Mettre en place des barrières ou des pièges
Choisir des produits de traitement naturels
écophyto2018

Les pesticides, apprenons à nous en passer
Privilégier
les pratiques manuelles
Pour détruire les «mauvaises herbes», le désherbage manuel à l'aide d'une binette, d'un couteau à désherber, d'un sarcloir ou d'une houe est la méthode la plus écologique.
Certains gestes peuvent enrayer une attaque dès son apparition
Ramasser les adultes et les larves de doryphore des pommes de terre, les chenilles sur les feuilles ou détruire leurs oeufs
Arracher et brûler le premier plant atteint par un champignon
Couper la première branche infectée

Plus d'informations et de conseils :
www.jardiner-autrement.fr

N'hésitez pas à réutiliser les déchets verts produits au jardin

Le paillage **: cela consiste à recouvrir le sol au pied des plantations. Cette pratique limite les pertes d'eaux dues à l'évaporation et la croissance des mauvaises herbes.**

La « tonte mulching » **: cela consiste à laisser sur place l'herbe tondue. Celle-ci se décompose alors naturellement et apporte au sol des éléments nutritifs.**

Rappel des horaires autorisés
pour l'utilisation des tondeuses, débroussailleuses et autres matériels occasionnant des nuisances sonores

Les jours ouvrables : de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 20 h 00

Le samedi : de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00

Le dimanche et les jours fériés : de 10 h 00 à 12 h 00

Les Yvetotais ont la main verte !

Remise des prix des Maisons et Jardins Fleuris
10 mai - salle du Vieux Moulin

La ville d'Yvetot félicite à nouveau les jardiniers yvetotais qui participent activement à l'embellissement de notre cité. Ils ont été récompensés le jeudi 10 mai dernier par la municipalité en présence d'un public nombreux.
Cette année, le jury appréciera toutes les maisons fleuries visibles de la rue et les balcons des immeubles, les 10 et 11 juillet prochains.

Renseignements :
Jessica Monet, Direction de l'Animation, de la Culture et des Sports au 02 32 70 44 70

Bâtissons « *basse conso* » !

Comprendre la Réglementation thermique 2012 (RT 2012)

Elle a pour objectif, tout comme les précédentes réglementations, de limiter les consommations énergétiques des bâtiments neufs qu'ils soient pour l'habitation (résidentiel) ou pour tout autre usage (tertiaire). L'objectif de cette RT est défini par la loi sur la mise en oeuvre du Grenelle de l'environnement.

De tous les secteurs économiques, celui du bâtiment est le plus gros consommateur d'énergie en France, et génère 23 % des émissions des gaz à effet de serre. La facture annuelle de chauffage représente 900 euros en moyenne par ménage avec de grandes disparités : 250 euros pour un maison *« basse consommation »* et plus de 1 800 euros pour une maison mal isolée. Depuis la mise en place d'une réglementation thermique, la consommation énergétique des constructions neuves a été divisée par deux.

La RT 2012 est applicable à tous les permis de construire
- Déposés depuis le 28 octobre 2011, pour certains bâtiments neufs du secteur tertiaire et les bâtiments à usage d'habitation construits en zone ANRU.
- Déposés à partir du 1er janvier 2013, pour tous les autres bâtiments neufs à usage d'habitation.

Pour en savoir plus :
www.rt-batiment.fr
www.ademe.fr

Partez sereinement en vacances !

La Police municipale d'Yvetot propose toute l'année, aux Yvetotais qui le souhaitent, de bénéficier du service *« Tranquillité Vacances »*.

L'objectif de cette opération est de surveiller les habitations des Yvetotaises et des Yvetotais qui s'absentent quelques jours, voire plusieurs mois. La patrouille se rend au domicile des personnes une à deux fois par jour, à horaires variables, afin de vérifier que tout est normal.

Ce dispositif est entièrement gratuit. Il suffit de venir remplir un questionnaire au poste de police.

Attention, ce service s'adresse uniquement aux Yvetotais habitant une maison individuelle.

Contact :
Police municipale
16 place de l'Hôtel de Ville
02 32 70 44 90
du lundi au vendredi de 8 h à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h 30
samedi de 8 h à 12 h

Prévention routière : la Police Municipale en action

Comme chaque année, la Police municipale sensibilise les enfants de la maternelle (grande section), et les élèves de CM2 aux risques routiers.
L'objectif est de donner aux élèves les moyens d'identifier les dangers de la route, et de leur apprendre les comportements les mieux adaptés.

La France est passée progressivement au numérique depuis le 29 novembre 2011. Des changements de fréquence interviendront les mardis 19 juin et 3 juillet 2012. Certaines chaînes seront alors diffusées sur de nouvelles fréquences. Ces changements permettront d'augmenter la couverture de quelques chaînes de la TNT, et en particulier les chaînes gratuites en Haute Définition, qui n'étaient pas diffusées par tous les émetteurs.
Plus d'informations :
0970 818 818 (numéro non surtaxé) www.tousaunumerique.fr ou en mairie (affichage).

tous au numérique !

2e édition de Lumières au Fay

La parole à Emmanuelle Tonnerre

Adjointe au Maire chargée de l'Action Culturelle, du Patrimoine & du Tourisme

Pourquoi avoir décidé de renouveler « *Lumières au Fay* » cette année ?

« Lors de la première édition de Lumières au Fay, *le 1er juillet 2011, le souhait des élus était d'offrir, aux habitants de la ville, une grande fête ouverte à tous et également de mettre en valeur le site du Manoir du Fay, lieu symbolique patrimonial.*

« Une grande fête ouverte à tous »

La réussite de cette première manifestation a été reconnue de tous. Tout au long de la journée, des familles se sont déplacées, et ont apprécié les activités et les spectacles. Il est donc dans la logique, et indispensable, de reconduire cet événement, pour que celui-ci s'inscrive dans les manifestations annuelles de la ville et de la région, et que ce rendez-vous soit attendu par les habitants. »

Quel programme sera proposé aux Yvetotais ?

« Le programme de cette deuxième édition est la continuité de la première. Dès l'ouverture, alors que nous retrouverons les jeux anciens et les démonstrations et initiations au tir à l'arc, des spectacles équestres et d'escrime se succèderont, toutes les 20 minutes sur le site. Il n'y aura pas de temps mort.
L'apéritif et le repas se feront en musique. Le bal, qui l'an passé a été apprécié par les visiteurs, permettra de faire patienter le public avant le spectacle Flamme et sortilège *suite de La légende du feu, et le feu d'artifice final* Chœur de légende *».*

Programme

A 11 h sur le Marché

Animation musicale en déambulation par « la Batucada »

A 15 h début des festivités au Parc du Manoir du Fay

15 h à 18 h, *animation tir à l'arc, avec les Archers du Roy d'Yvetot + jeux traditionnels, avec le Centre Social Saint-Exupéry. Visite du jardin du Manoir.*

15 h à 20 h, *jeux en bois à l'ancienne.*

15 h 20, *Salut au Roi Louis XIII devant le corps de logis du Manoir, présentation de saluts du XVII^e siècle, présentation des armes et combats, avec la Cie Lames Sur Seine.*

15 h 40, *spectacle d'escrime « La Chaise à porteurs » devant le corps de logis du Manoir, avec Aqua Ferro Escrime.*

16 h, *spectacle équestre de saut d'obstacles, avec l'Etrier de Mézerville.*

16 h 20, *spectacle « Le Bonimenteur » au centre du parc, avec Aqua Ferro Escrime.*

16 h 40, *démonstration de dressage équestre, avec l'Etrier de Mézerville.*

17 h, *spectacle d'escrime « Le Foulard » au centre du parc, avec Aqua Ferro Escrime.*

17 h 20, *présentation de saluts du XVII^e siècle, présentation des armes et combats au centre du parc, avec la Cie Lames Sur Seine.*

17 h 40, *spectacle équestre avec l'Etrier de Mézerville.*

18 h, *Salut au Roi Louis XIII devant le corps de logis du Manoir, présentation de salut du XVII^e siècle, présentation des armes et combats, avec la Cie Lames sur Seine.*

18 h 30, *apéro-concert, avec la Musique Municipale.*

19 h 30, repas champêtre et musique d'ambiance, par l'orchestre Méli-Mélo

21 h à 23 h, soirée dansante, avec Méli-Mélo. Illumination de l'allée centrale.

23 h, spectacle « Flammes et Sortilèges », par Aqua Ferro Escrime.

23 h 30, feu d'artifice « Chœurs de légende ».

Informations pratiques

Entrée gratuite - Restauration sur place - Buvettes (Centre Social Saint-Exupéry, La Fraternelle, l'association Faire Vivre le Manoir du Fay).
Ouverture exceptionnelle du jardin clos au public.

Comment Venir ?
En Vikibus - GRATUIT

Circuit 1
Chemin des Ormes
Rue Mare la Ville
Rue Gautier d'Yvetot
Centre aquatique
Av. M. Ostermeyer
Collège Camus
Chemin des Ormes

Circuit 2
Chemin des Ormes
Salle du Vieux Moulin
Rue du Mont Joly
Avenue de Buffon
Rue Georges Bizet
Centre de Loisirs
Rue de l'Etang
Rue des Victoires
Chemin des Ormes

Circuit 3
Chemin des Ormes
Mairie
Rue d'Arques
Rue des Petits Bézots
Rue R. Lemonnier
Rue Rétimare
Chemin des Ormes

Circuit 4
Chemin des Ormes
Hôpital
Rue des Magasins
Rue Félix Faure
Place Victor Hugo
Rue Cordier
Clos d'Yvetot
Rue des Fonds
Fort Rouge
Rue Niatel
Rue du Dr Roux
Chemin des Ormes

Où stationner ?
- Parking de la Gare SNCF
- Parking rue de la République
- Parking Claudie André-Deshays rue des Chouquettes
- Parking rue des Zigs-Zags
- Champ de Foire rue Rétimare

La Ville d'Yvetot tient à remercier ses partenaires pour cette manifestation

Au programme de cette nouvelle édition : du rock, de la pop, de la soul et de la chanson française !

Retrouvez le programme et les interviews des groupes sur le site de la Ville.

RUE FERDINAND LECHEVALLIER
Jardin de la Musique Municipale - 19 h

Le Café-Chantant propose son désormais traditionnel barbecue/pique-nique sous les tonnelles, à partir de 19 h, suivi d'un concert à 20 h.

PLACE DES BELGES

Jolie Môme - 19 h

Ambiance apéro-jazz et chanson ; les fans de Ferré, Gréco, Aznavour, Gainsbourg... seront comblés par la voix chaleureuse d'Isabelle Payen, interprète bien connue des Yvetotais.

Association Genèse - 20 h 30

Depuis le début des années 2000, elle gère le local de répétition situé Rue Carnot, permettant ainsi aux groupes amateurs de se perfectionner pour un prix d'adhésion abordable. Plusieurs groupes de ce local vont se succéder sur scène de 20 h 30 à 23 h 30, pour représenter la scène musicale yvetotaise.

PLACE DE L'HOTEL DE VILLE

Papam Faya - 19 h 30

Ce groupe de funk/soul né à Lillebonne entraînera le public sur des rythmes groovy et ensoleillés, de circonstance en ce premier jour de l'été.

Too Fast - 21 h

Né en 2010, et fruit de la rencontre de 4 musiciens normands aux influences variées (Rock, Jazz, Reggae, Métal, Blues...), Too Fast propose un répertoire de reprises Rock des années 70, 80 et 90.

French Bazar - 22 h 30

Groupe normand qui interprètera les standards de la pop, et de la variété française.

PARVIS DE L'EGLISE

Musique à toutes mains - 21 h

Les nombreux percussionnistes de Musique à Toutes Mains frapperont bidons et djembés, emmenés par leur chef Michaël, sur des rythmes ethniques.

A l'attention des riverains

Le stationnement des véhicules de toute nature sera interdit sur le parking Place de l'Hôtel de Ville sur 4 à 5 places, du mercredi 20 juin 20 h au vendredi 22 juin 12 h.
Le stationnement des véhicules de toute nature sera interdit Place des Belges sur 53 places de parking, du mercredi 20 juin 20 h au jeudi 21 juin minuit.

L'élection présidentielle à Yvetot

1er tour, 22 avril 2012

	BUREAUX	Mairie 1er	Camus 2e	Prévost 3e	Béguinages 4e	Lhermitte 5e	Rodin 6e	Musique 7e	TOTAUX	Pourcentage
	INSCRITS	1 093	1 231	1 204	1 226	1 223	1 023	8 287	8 287	
	VOTANTS	820	957	1 019	980	981	979	847	6 583	79,44 %
	BLANCS & NULS	14	26	17	13	16	21	15	122	1,85 %
	SUFFRAGES EXPRIMES	806	931	1 002	967	965	958	832	6 461	98,15 %
1	Eva JOLY	9	15	24	21	25	16	25	135	2,09 %
2	Marine LE PEN	106	195	170	147	141	206	121	1 086	16,81 %
3	Nicolas SARKOZY	305	191	198	291	302	163	184	1 634	25,29 %
4	Jean-Luc MELENCHON	79	109	118	103	99	126	92	726	11,24 %
5	Philippe POUTOU	4	12	14	14	7	25	9	85	1,32 %
6	Nathalie ARTHAUD	5	6	7	3	2	2	9	34	0,53 %
7	Jacques CHEMINADE	5	2	1	5	4	1	2	20	0,31 %
8	François BAYROU	81	75	95	101	115	50	57	574	8,88 %
9	Nicolas DUPONT-AIGNAN	8	28	19	16	18	12	12	113	1,75 %
10	François HOLLANDE	204	298	356	266	252	357	321	2 054	31,79 %
	TOTAUX	806	931	1 002	967	965	958	832	6 461	100,00 %

2e tour, 6 mai 2012

	BUREAUX	Mairie 1er	Camus 2e	Prévost 3e	Béguinages 4e	Lhermitte 5e	Rodin 6e	Musique 7e	TOTAUX	Pourcentage
	INSCRITS	1 093	1 231	1 204	1 226	1 223	1 023	8 287	8 287	
	VOTANTS	834	972	1 022	993	995	983	850	6 649	80,23 %
	BLANCS & NULS	46	57	51	46	47	74	53	374	5,62 %
	SUFFRAGES EXPRIMES	788	915	971	947	948	909	797	6 272	94,38 %
1	François HOLLANDE	351	558	597	483	450	604	489	3 532	56,29 %
2	Nicolas SARKOZY	437	357	374	464	498	305	308	2 743	43,71 %
	TOTAUX	788	915	971	947	948	909	797	6 275	100,00 %

Salon de l'Auto de l'UCAY

Inauguration le vendredi 4 mai par Monsieur le Maire et Monsieur Alabert, Maire-adjoint.

Les commerçants yvetotais vous donnent rendez-vous pour leur grande braderie les 29, 30 juin et 1er juillet.

L'Office de Tourisme à l'heure du numérique !

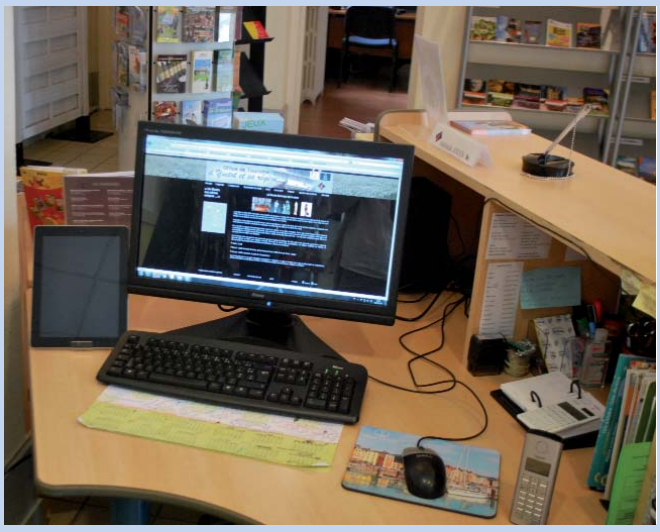

Mercredi 23 mai, le président du Département de Seine-Maritime, Didier Marie, a remis à l'Office de Tourisme d'Yvetot un écran tactile, et une tablette numérique. Ces équipements permettront de répondre aux nouvelles attentes des clientèles touristiques.

La nouvelle Miss Haute-Normandie élue à Yvetot

Marine Doyen a été élue samedi 5 mai dernier Miss Haute-Normandie. Cette jeune Rouennaise, âgée de 20 ans, représentera notre région, lors de l'élection de Miss Normandie le 21 septembre prochain à Coutances. Leslie Décultot et Céline Bourgeois ont été élues respectivement 1re et 2e dauphines.

Cérémonie du 8 mai, place de l'Hôtel de Ville

« Comme vous pouvez le constater à la lecture des pages de ce numéro des Echos réservées à l'action sociale de notre ville, la rentrée 2012 sera bien remplie avec trois évènements dans lesquels le CCAS joue un rôle majeur :
- La Semaine bleue.
- Les Journées de la Petite enfance.
- Rétimare en Fête.
Pour ces trois manifestations, le CCAS a su rassembler autour de lui, et fédérer l'action de différents services, organismes, associations, particuliers, bénévoles, qui ont la même envie de faire de notre ville une cité animée, conviviale où il fait bon vivre.

Vivre ensemble

Les multiples activités proposées, outre l'intérêt festif, éducatif, préventif, etc. qu'elles offrent, permettent également aux uns et aux autres, et donc à tous, de se rencontrer, de mieux se connaître, et de partager des moments, des idées, des envies, des projets.
Dans une société caractérisée par un individualisme exacerbé, il est indispensable qu'existent des lieux, des temps où va pouvoir se maintenir et se développer du lien entre les habitants d'Yvetot.

Ce lien social qui permet aussi de construire une société plus solidaire, plus attentive aux besoins des plus démunis. Ce lien social qui renforce notre envie de vivre ensemble, et qui est au cœur de notre action municipale.

Dans l'attente de nous retrouver en septembre dans les différentes manifestations proposées, j'adresse mes plus vifs remerciements à tous ceux qui s'investissent dans l'organisation de ces événements, et je souhaite à tous les Yvetotaises et Yvetotais de très bonnes vacances. »

Gérard Charassier
Adjoint au Maire chargé de l'Action Sociale
Vice-président du CCAS

PLAN CANICULE 2012

Pour tous renseignements et/ou pour vous inscrire sur le registre des personnes fragiles adressez-vous au CCAS d'Yvetot ou à la Mairie.

6e édition de Rétimare en Fête
Les 15 et 16 septembre 2012

La nouvelle formule de Rétimare en Fête proposée l'année passée ayant rencontrée un franc succès avec soirée « dîner cabaret antillais », nous vous proposons cette année la même formule mais sur **le thème des Antilles** suivi d'un bal.
Rendez-vous le samedi 15 septembre 2011 à 20 h 00 à la salle du Vieux Moulin.

Au programme :
Animation de danse et chorégraphie antillaise
Percussions folkloriques de Guadeloupe
Bal, musique des Tropiques, des îles et des Antilles
Défilé
Danses
Repas traiteur (apéritif, entrée, plat, fromage, dessert, café, les boissons non comprises mais en vente sur place)

Tarifs : Adultes : 13 € / enfants : 6 € (moins de 10 ans)

Pour une soirée pleine de soleil et de voyages dans les îles venez vous inscrire avant le 7 septembre au centre social Saint-Exupéry ou par téléphone au 02 35 95 28 52

Avec la participation de l'association Vet Net, de l'Amicale Laïque, Collectif Artishow et du Centre social.

Semaine bleue : du 10 au 14 septembre

Organisation par le CCAS en résidence et salle du Vieux Moulin de 5 jours d'animations, de rencontres et de convivialité pour tous les seniors : forum des associations, conférences sur l'ostéoporose, les risques incendie, expositions sur le Pérou, photos « histoire d'un lieu », théâtre, ateliers cuisine, thé dansant, atelier « gym douce », soins esthétiques…
Réservez cette semaine !

Le programme complet dans les Echos d'Yvetot de septembre.

Pour tout renseignement
02 35 95 91 40
ou 02 35 95 28 52

Les Journées de la Petite Enfance

Les 3 structures du CCAS, en partenariat avec le centre social, organisent **les 21 et 22 septembre 2012**, sur la place des Belges, **les Journées de la Petite Enfance.**

Des ateliers, des animations seront proposés : parcours de psychomotricité, contes et lecture, kamishibai, ateliers manuels (gommettes, puzzle, jeux de construction…), chants, percussion, piscine à balles, manège, exposition de photos, spectacle CHAT BADA *« papy, mamie et leurs petits »*, spectacle de la compagnie DAGABA *« la Brousse en musique »*, défilé sur des danses africaines, atelier déguisement et maquillage…

Le vendredi soir madame Bacus, psychologue, interviendra sur le thème de l'autorité des parents au centre social.

Programme complet dans les Echos d'Yvetot de septembre.

Renseignements à la Halte d'enfants 02 35 95 17 89

Portraits d'Yvetotais

Le Cercle d'Etude du Patrimoine Cauchois (CEPC) apporte, depuis quelques années, son aide aux étudiants en quête de renseignements sur notre ville. Une jeune élève de 3e cycle de l'Ecole du Louvre, intéressée par les artistes ayant fréquenté l'atelier de François Rude*, a contacté le CEPC pour obtenir des éléments sur un peintre yvetotais : Henry-Auguste Valentin. Voici le fruit de ces recherches.

Henry-Auguste Valentin (1822-1893)
Peintre graveur

Il est né à Yvetot le 12 juin 1822, rue du Château. Ses parents étaient commerçants. Ils possédaient également deux maisons rue des Victoires et une fermette à Touffreville-la-Corbeline.
Peintre, aquafortiste et lithographe, Henry-Auguste Valentin réalise principalement des reproductions de grands peintres sur commandes de l'Etat : le portrait en pied du roi d'après Winterhalter ou la copie de la descente de croix de Jouvenel (exposée encore aujourd'hui en l'église d'Auzebosc). Sa seule peinture originale est **le portrait de François Morisse**, Maire d'Yvetot (photo ci-contre), très influencée par les portraits de Jean-Dominique Ingres (peintre français néo-classique). Cette œuvre a été présentée au salon de Paris en 1845. Elle est désormais répertoriée aux Archives Nationales.

* *Sculpteur français dont l'œuvre majeure est la Marseillaise sur l'Arc de triomphe à Paris.*

Cette recherche est l'occasion de mettre en lumière François Morisse, Maire d'Yvetot de novembre 1840 à novembre 1846.

François Morisse. Peinture conservée en Mairie depuis la fin du XIXe siècle

François Morisse
Maire d'Yvetot de novembre 1840 à novembre 1846

François Morisse est le 8e Maire d'Yvetot ; à l'époque la France était sous le règne de Louis Philippe.
Son mandat a été marqué par deux événements, restés en mémoire des historiens locaux.

Les armes de la ville

Le 21 octobre 1844, François Morisse reçoit une demande émanant du Palais Royal. Le bibliothécaire du Roi Louis Philippe souhaite connaître *« les armes de la ville d'Yvetot, ainsi que les renseignements descriptifs à l'origine de ses armoiries »*. Malheureusement, le Maire ne pourra pas répondre à cette demande. En effet, un quart de siècle plus tôt, le 30 novembre 1793, un vaste brasier avait été allumé sur la Place d'Armes (l'actuelle Place des Belges). Tous les registres et papiers des seigneurs, rois et princes d'Yvetot avait été détruits. Il faudra alors attendre 1874 pour retrouver des armoiries proches de celles qui existent aujourd'hui (mandat de M. Alexandre Roussel).

La création de la ligne ferroviaire Paris/Le Havre

En décembre 1843, François Morisse présente le projet de ligne ferroviaire Paris/Le Havre à son Conseil municipal. Il y a débat. Les élus de l'époque souhaitent que la gare se situe sur la place de la Mare-la-Ville (dans les environs de l'actuelle rue Mare-la-Ville). Un référendum est même organisé. Le premier train s'arrêtera finalement à Yvetot le 21 mars 1847, sous les yeux de Pierre Lefevre, le nouveau maire de la Ville.

Article réalisé en collaboration avec M. Hébert, président du CEPC.

Programmation culturelle

Vous voulez tout savoir sur l'actualité des Vikings ?
Retrouvez dans la brochure jointe avec ce numéro des « Echos d'Yvetot » l'intégralité de la programmation de votre salle pour le dernier trimestre 2012.

Au programme :
Salon de l'AYAC, finale du Podium Courrier Cauchois, Opéra et conférence d'Annie Ernaux…
Un programme riche et varié qui saura satisfaire chacun d'entre vous !

Plus d'informations au 02 35 95 15 46
ou sur www.lesvikings-yvetot.fr

Animations

Retraite aux flambeaux le 13 juillet

21 h distribution des lampions devant la Mairie
21 h 30 rassemblement
22 h 30 départ du défilé
23 h Feu d'artifice sur le Champ de Foire

14 juillet

10 h 45, défilé des véhicules du Centre de Secours
11 h 15, cérémonie patriotique devant le Monument de la Victoire, place de l'Hôtel de Ville

6 juillet et 10 août

Marchés nocturnes de 18 h à 23 h

1er septembre Tournoi de pétanque organisé par l'association Faire Vivre le Manoir du Fay

De 9 h 30 à 18 h. Réservé aux non-licenciés sur le parking du Manoir du Fay
Inscriptions auprès de Mme Confais au 02 35 95 24 61
Participation : 5 euros

Grand déballage des beaux jours

29, 30 juin et 1er juillet

Les commerçants de la Ville vous donnent rendez-vous pour leur traditionnelle braderie

Ecrivain public

A compter du 30 juin

Plus de permanences de l'écrivain public
Espace d'accès au droit et aux services publics

Médiathèque

Rendez-vous sur le site de la Médiathèque pour retrouver le programme de cet été
http://mediatheque.ccry.org

La Municipalité vous souhaite de bonnes vacances !

ZOOM

Programme estival de l'Office de Tourisme d'Yvetot & sa Région

Juillet / août

Du 2 au 28 : exposition *« Les Métiers d'antan »* en partenariat avec le Parc Naturel des Boucles de la Seine Normande. Une présentation originale des métiers de nos ancêtres qui saura attirer l'attention des petits et grands !

Samedi 21 : de 10 h à 12 h atelier pour les enfants dans le cadre de l'exposition *« Les Métiers d'antan »*. Sur inscription - gratuit.

Dimanche 22 : *« Les églises de nos villages se racontent »* ouverture des églises de Rocquefort et Envronville. Visites guidées de 14 h à 19 h, randonnée au départ d'Envronville vers Rocquefort. Rafraîchissement offert aux randonneurs. Exposition de photos *« Envronville, d'hier à aujourd'hui »*. Gratuit.

Samedi 28 juillet, 11 et 25 août : Visite commentée du quartier du Fay.
Partez à la découverte du quartier du Fay et de son imposante bâtisse datant du XVIIe siècle. Départ de l'Office de Tourisme d'Yvetot à 14 h, retour vers 16 h/16 h 30. Inscription au 02 35 95 08 40. Gratuit.

Du 1er au 30 août : exposition *« Au pays des Iles »* en partenariat avec Créadiffusion.

Concours de photos

Dans le cadre des Journées européennes du Patrimoine, l'Office de Tourisme d'Yvetot invite les photographes à participer au concours *« Yvetot et son canton »*. Les photographies représentant une vue d'Yvetot ou du canton pourront être déposées à l'accueil de l'Office de Tourisme entre le 1er juillet et le 8 septembre. Les œuvres seront exposées dans le Hall de l'Office de Tourisme le samedi 15 et dimanche 16 septembre. A la fin de ces deux journées, un lot sera offert au gagnant suite au vote du public au cours du week-end.

Retrouvez le programme complet des animations de la Ville sur les sites :
www.yvetot.fr - www.lesvikings-yvetot.fr

N'ATTENDEZ PAS L'ÉTÉ !
Renouvelez dès maintenant
vos titres d'identité si nécessaire,
vous limiterez ainsi
les délais d'attente et d'obtention.
Pensez à vos examens
Préparez vos vacances
Adressez-vous à votre mairie pour la carte nationale d'identité...
...ou aux mairies équipées d'une station biométrique pour le passeport.
Pour plus d'informations, consultez : www.interieur.gouv.fr

Passeport, mode d'emploi

Se présenter **PERSONNELLEMENT** en mairie (accompagné d'un parent pour mineur)
Muni des pièces suivantes :
- **DEUX** photos d'identité (35 x 45) sur fond uni clair.
- Livret de famille ou Acte de Mariage si la mention ne figure pas encore en marge sur votre acte de naissance.
- Copie Intégrale d'Acte de Naissance **datant de moins de 3 mois (1re demande)**
Ou filiation Parents (date et lieu de naissance) si pièce d'identité sécurisé en cours de validité.
- Jugement de divorce (autorité parentale).
- Acte de décès de votre conjoint.
- Justificatif du Nom d'Usage (ex : jugement de divorce, autorisation de l'ex-époux.
- Pièce d'identité avec photo (ex : permis de conduire…) en cours de validité.
- Pièce d'identité du représentant légal (pour mineur).
- Document prouvant la nationalité française (ex : certificat de nationalité française…).
- Un justificatif de domicile **L'ORIGINAL de moins de 3 mois** (ex : EDF, Tél, eau…) + Attestation parentale si Personne Majeur + Pièce d'Identité de l'hébergeant.
- Déclaration de perte ou de vol.
- Ancien passeport.
- Un timbre fiscal de **86 € pour le majeur. 42 € pour le mineur de 15 ans et plus. 17 € pour le mineur de moins de 15 ans.**

Sur RDV Uniquement
du lundi au vendredi de 8 h à 11 h15
et de 13 h 30 à 16 h 30

Naissances

Alrick GUILLOTIN. Jade TROADEC. Joan DUMOUCHEL. Célia DAUVIN. Théo LESCENE DAGUET. Mathéo GALLAY. Mathilde NIVIERE. Mathys COTE. Mathys CHOUQUET. Chrys BARON. Ethan BELVAL LEMAITRE. Maxence LOUIS. Margaux CARBALLO. Nolan DUMOULIN. Giuliana PRINS. Kelya BOSVAL. Léa BOREL BOQUET. Timéo LE-TELLIER. Nina CHEDRU. Romane FONTAINE. Eléna FRE-BOURG. Aymeric FIQUET. Cassandre CHEDRU.

Mariages

Stéphane AUDRAN & Karine STALIN

Eric TURQUETIL & Ginette LAPPEL

Décès

Cécile MOLLET veuve AUDRAN. Yvonne EMO veuve BÉ-RUBÉ. Lucienne LEFEBVRE. Robert LEGRAS. Philippe RAMBAUT. Madeleine GAREL veuve QUERTIER. Lucien LEMASSON. Yvonne DIAZ. Julienne LECLERC. Odette MALANDAIN épouse SCHELCHER. Paulette BOUHOURD veuve DUFRÊNE. Irène LANGLOIS veuve L'HOSTIS. Si-monne COULON veuve PRIGENT. QUEVILLY épouse BONTE. Marie LÉGUILLON veuve COIGNARD. Thérèse DUROS veuve JEANNE. Jacqueline BOREL épouse VISSE. Jacques TASU. Renato DA SILVA SARAIVA PE-REIRA. Claude GEST. Madeleine LUCAS veuve DES-CHAMPS. Anne-Marie BEAUCOURT. Michel VASSELIN. Christiane LEMONNIER veuve CATTOIRE. Brigitte CLÉ-MENT. Yolande QUEMIN veuve COUTURE. Jean Louis HÉ-RUBERT. René BIVEL. André HAGUES. Guy BETTANCOURT. Annie-Claude DENOYELLE. Irène HE-BERT épouse GIRARD. Simonne PESQUET veuve LE-MEILLE. Gisèle ROSE veuve DUPUIS. Valérie SGUAGLIA. Jean-Claude DROUET.

EXPRESSION LIBRE

Contribution du groupe de la majorité municipale

Les Yvetotais ont accordé leur confiance à François Hollande avec 56,29 % des suffrages lors du deuxième tour de l'élection présidentielle.

Pour notre équipe municipale, cette confiance a une signification claire : la population d'Yvetot a choisit la stabilité, la solidarité, la crédibilité. Notre action s'inscrit dans cette même volonté.

La stabilité parce que nous savons rester fermes dans la conduite des affaires de la Ville, sans nous laisser déstabiliser par des polémiques inutiles, et ce, depuis le début du mandat qui nous a été confié.

La solidarité parce que nous restons attentifs à développer les actions en faveur de ceux de tous nos concitoyens, et plus particulièrement de ceux qui en ont le plus besoin. Le rôle du CCAS dans ce domaine est primordial par ses actions en faveur la petite enfance, des handicapés,des personnes âgées.

La crédibilité enfin, parce que nos engagements sont tenus, au rythme de nos disponibilités financières. Les investissements anticipent l'avenir : en 2012, extension du cimetière du Fay, bassins de rétention des eaux pluviales pour protéger la population, création d'un nouveau parking de la gare... La ville se transforme : coeur de ville, hôpital inauguré en fin d'année, création de bureaux (Clémenceau). La zone de la Plaine se développe (bowling, pôle emploi, bientôt un centre de bien-être). Le dossier du Manoir du Fay est aujourd'hui concrétisé avec la DRAC.

Notre municipalité se reconnaît parfaitement dans ce pacte présidentiel, qui privilégie les actions en faveur du pouvoir d'achat, du logement, de l'emploi, de la jeunesse, de l'autonomie des personnes dépendantes, et s'engage à le respecter dans l'intérêt de tous.

Dans son programme électoral, M. le Maire prenait l'engagement de créer une véritable vie citoyenne en redonnant une place importante aux commissions municipales et en renforçant le rôle des Comités de quartier qui doivent être intégrés à la vie municipale.
Des promesses qui sont bien loin d'être tenues.
La commission « Développement Economique et Emploi » ne s'est réunie que 4 fois depuis 2008 et la commission « Action Sociale et Solidarité » 7 fois. Il faut croire que les questions économiques, l'emploi, l'action sociale et la solidarité ne font guère partie des préoccupations de l'équipe municipale. Comment peut-on prétendre à un poste d'adjoint et ne pas en assumer les responsabilités et les devoirs ? Certains élus brillent par leur absence au sein des commissions et aux différentes cérémonies officielles ce qui témoigne de leur manque d'intérêt pour leur fonction d'élu.
La commission Sport n'a communiqué qu'un seul rapport en 4 ans alors que tout membre du Conseil Municipal a le droit d'être informé sur des affaires de la commune.
Quant aux comités de quartier, sur 5 prévus à l'origine, seuls 2 sont à ce jour encore vraiment actifs, les habitants référents des autres ayant pour la plupart « jeté l'éponge ».
Les Comités de quartier n'ont jamais été intégrés à la vie municipale. Malgré leur demande récurrente, ils ne sont pas invités aux manifestations de la ville, par exemple à celle organisée pour l'accueil des nouveaux habitants.
Leur rôle n'a pas été renforcé, au contraire. La majorité des bénévoles des Comités de quartier œuvrant souvent avec peu de moyens et sans compter leur temps pour faire vivre le quartier, regrette une absence totale de considération, reconnaissance à leur égard de la part de l'adjoint chargé de la vie citoyenne qui pourtant n'oublie pas de rechercher les honneurs quand les activités rencontrent du succès.
Des Comités de quartier auraient été taxés à tort d'être politisés. Monsieur l'adjoint, le fait de ne pas partager vos idées empêcherait-il de se mettre au service des habitants ?
Le Groupe « Se Rassembler pour Yvetot »

Les propos publiés ci-dessus le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs

Informations pratiques

Horaires d'ouverture de la Mairie
Du lundi au vendredi
de 8 h 00 à 11 h 30
et de 13 h 30 à 17 h 00

Permanence le samedi matin
Etat civil, élections et cantine
de 8 h 00 à 11 h 30

Téléphone : 02 32 70 4470
Télécopie : 02 32 70 44 71
Courriel : mairie@yvetot.fr

Horaires d'ouverture des Services Techniques
Du lundi au vendredi
de 8 h 00 à 11 h 30
et de 13 h 30 à 17 h 00

Téléphone : 02 32 70 44 80
Télécopie : 02 32 70 44 81

La ville d'Yvetot a pris des mesures pour améliorer **la dératisation** sur le territoire de la commune. Si vous avez connaissance de la présence de rats, vous pouvez retirer des sachets de granulés aux Services Techniques, rue de l'Enfer

Horaires d'ouverture de la Police municipale
Du lundi au vendredi
de 8 h 00 à 12 h 00
et de 13 h 30 à 17 h 30
Le samedi matin
de 8 h 00 à 12 h 00

Téléphone : 02 32 70 44 90
Télécopie : 02 32 70 44 98
Courriel : police.municipale@yvetot.fr

En cas d'accident constaté sur la voie publique, contacter le 02 32 70 44 70

Le Ministère de la **Culture** et de la **Communication** présente

Le Crédit Mutuel donne le LA

YVETOT

FÊTE DE LA MUSIQUE 21 JUIN 2012

Dès 19 h

en centre-ville

JOLIE MÔME (Jazz) - **TOO FAST** (Rock)

FRENCH BAZAR (Pop) - **CAFE CHANTANT**

ASSO. GENESE - **PAPAM FAYA** (Funk)

MUSIQUES A TOUTES MAINS (Percussions)

une image d'isabelle jego

www.fetedelamusique.culture.fr

sacem

TV5MONDE

VILLE D'YVETOT

Crédit Mutuel banque à qui parler

radio france